**Yan DUBS** 14/05/24 17:19

## Enquête publique -desserte de Luçon

à : enquetepublique.vendee1@orange.fr

Bonjour,

Ci joint mon courrier concernant l'enquête publique .

Mr Dubs Yan.

Envoyé depuis l'application Mail Orange

Pièce jointe (1)

• enquete publique (1).doc (32 KB)

1 sur 1 15/05/2024, 09:44

À l'attention de Mr le commissaire enquêteur.

Je vous fais part de mon inquiétude en tant que président des irriguant du secteur Vendée Ouest (St Gemme La Plaine, St Aubin La plaine, Nalliers, St Etienne De Brillouet, Mouzeuil St Martin) concerné par le tracé de cette déviation. En effet celle-ci traverse le bassin versant qui alimente la nappe phréatique où se situe le piézomètre de référence pour la gestion de l'irrigation et notre marais.

De plus, et surtout sur la commune de st Gemme, le tracé passe sur des zones de résurgence de cette nappe, se qui forcément va impacter son écoulement. Les conséquences peuvent être dramatique pour la gestion de l'eau, été comme hiver, et impacter directement le système d'irrigation de se secteur. Au vu de l'impact économique que cela peut avoir sur l'ensemble des exploitations de se secteur, nous porterons une intention particulière, sur la façon dont se déroulera la suite du projet.

Le président de l'association des irrigants du secteur Vendée Ouest.

Mr Dubs yan.